

# La loi du cannabis

**COLLOQUE TOXICOMANIES À BIARRITZ** Le professeur Bernard Roques évoque son rapport sur les drogues, un pavé dans la mare sorti en 1998. Et depuis ?

ISABELLE CASTÉRA  
lcastera@sudouest.fr

On n'a pas fait mieux depuis. Le rapport Roques fut commandé par Bernard Kouchner, alors secrétaire d'État à la Santé, en 1998, et est à l'origine du débat sur la dépénalisation du cannabis. Son auteur, le professeur Bernard Roques, chercheur français en science des biochimies, professeur émérite à l'université Paris Descartes et membre de l'Académie des sciences - entre autres distinctions -, a mis au jour une classification des drogues selon leur degré de dangerosité. Un pavé dans la mare, qui, vingt ans après, fait

« Depuis vingt ans, aucune étude scientifique n'est venue démentir ce rapport » (Bernard Roques)

comme l'alcool, la cocaïne, l'ecstasy, les psychostimulants et certains médicaments utilisés à des buts toxicomaniaques.

Point par point, le rapport démonte toutes les croyances liées à une éventuelle dangerosité du cannabis, notamment celle-ci : « l'existence d'un syndrome psychiatrique propre au cannabis, voire l'éventuelle révélation d'un état schizophrénique sous-jacent ». Le professeur Roques pourra encore en découdre cette semaine, puisqu'il est l'invité, avec Bernard Kouchner, du colloque international ATHS (Addictions, toxicomanies, hépatites, Sida) qui se tient au Centre de congrès Le Bellevue, à Biarritz, à partir de demain et jusqu'au 20 octobre.



Point par point, le rapport Roques commandé par Bernard Kouchner, en 1998, démonte toutes les croyances liées à une éventuelle dangerosité du cannabis. ILLUSTRATION AFP

## 1 Non, rien n'a changé depuis...

« Franchement, depuis vingt ans, aucune étude scientifique n'est venue démentir ce rapport, commente le professeur Roques. Et je suis au courant de la littérature scientifique. Il n'y a toujours aucun lien direct entre l'apparition d'une schizophrénie et la consommation, même élevée, de cannabis. Les études chimiques ne montrent aucun lien d'effet déclencheur. » En revanche, la cocaïne, l'héroïne, le tabac et l'alcool sont considérés comme provoquant une dépendance physique, psychique, une neurotoxicité, une toxicité générale et une dangerosité sociale. « Le mode de consommation de l'alcool a malheureusement évolué dans le mauvais sens, reprend le professeur Roques. Je pense au "binge drinking", qui fait beaucoup de dégâts chez les

jeunes. Imaginez : 50 000 patients envoyés aux urgences en France, chaque année. »

## 2 Le cannabis thérapeutique, « un recours efficace »

Aujourd'hui, le cannabis est utilisé pour traiter des douleurs chroniques, notamment chez les personnes souffrant de sclérose en plaques ou en traitement de chimiothérapie pour un cancer. « En effet, on trouve désormais des formes synthétiques du THC (cannabinoïde), telles que le Marinol ou le Sativex, peu psychoactifs et que l'on prescrit, parce que ces substances activent un système de récompense dans le cerveau, lequel active la dopamine. En clair, lorsque nous sommes face à des patients qui souffrent, et qui perdent l'appétit, ces médicaments sont un recours efficace. »

## 3 Quid de la dépénalisation ?

Le rapport Roques a été à l'origine de la création de centres d'addictologie et de la fondation d'une nouvelle discipline, mais il a aussi mis le doigt sur l'étrange blocage du pays face à la question de la dépénalisation. Tout le monde est d'accord sur la question de la dangerosité du trafic. Selon le professeur Roques, des lobbies s'opposent toujours à la dépénalisation. « On n'a jamais eu de véritable débat, ni à l'Assemblée nationale, ni au Sénat », martèle-t-il. « Pourtant, nous savons que la politique de répression est contre-productive. Or, l'État pourrait remplir ses caisses en taxant la consommation légale de cannabis, comme il le fait pour l'alcool et le tabac... » Les débats se poursuivront lors du colloque, avec des rendez-vous pour le grand public.

## La politique des drogues bascule

Des questions majeures de société vont être abordées toute cette semaine



Le docteur Jean-Pierre Daulouède. JEAN-DANIEL CHOPIN/« SO »

Le colloque international qui se tient cette semaine, à partir de demain et jusqu'au 20 octobre, au Bellevue de Biarritz, a le mérite d'interpeller les dirigeants de notre pays. Dirigé par le docteur Jean-Pierre Daulouède, psychiatre à Bayonne, l'ATHS (Addictions, toxicomanies, hépatites sida) va questionner sur le cannabis aujourd'hui en France et dans le monde. Pour cela, le professeur Bernard Roques sera de la partie (demain, à 17 h 30, ouvert au pu-

blic), avec Andrew Freedman, avocat, conseiller du gouverneur du Colorado et homme clé de la légalisation du cannabis dans cet État, Milton Romani, représentant l'Uruguay, Joan Colom Farran, directeur du programme des drogues de Catalogne, et Amine Benyamina, professeur en addictologie.

Mercredi, à 14 h 30, on évoquera l'état des lieux de l'addiction à l'alcool et la question du baclofène, ce médicament controversé censé ap-

porter une réponse à l'alcoolisme. Jeudi, à 17 heures, une conférence ouverte au public traitera du basculement mondial de la politique des drogues à l'Ungass (l'Assemblée générale de l'ONU sur les drogues) en 2018. Sont invités à venir s'exprimer : Bernard Kouchner, ancien ministre, Rodrigo Guerrero, ancien maire de Cali, en Colombie, Xabier Sagredo, Patrick Aeberhard, Carl Hart et Didier Jayle.

I. C.